

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20211215-D\_15\_12\_2021\_30-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/12/2021

Affichage : 17/12/2021

**Délibération n°15-12-2021-030**

*7.1 Décisions budgétaires*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Mercredi 15 décembre 2021*

|                     |                 |
|---------------------|-----------------|
| Date de convocation | 9 décembre 2021 |
| Date d'affichage    | 9 décembre 2021 |

|                     |                       |
|---------------------|-----------------------|
| Membres en exercice | 55                    |
| Membres présents    | 42                    |
| Votants             | 52 (dont 10 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 15 décembre à 18h30  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Tuffé Val de la  
Chéronne, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 42 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Emmanuel BOIS, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, M. Willy PAUVERT, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient représentés** : 0

**Pouvoirs** : 10 – M. Pierre BOULARD ayant donné pouvoir à M. Michel ODEAU, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Guy CHEVAUCHER, Mme Catherine CHANTEPIE ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, M. Arnault de CALONNE ayant donné pouvoir à M. Jean-Pierre CIRON, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Emmanuel BOIS, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Laëtitia VEEGAERT ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET.

**Etaient excusés** : 3 - M. Thierry BODIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

**Secrétaire de séance** : Mme Marie-Line LEDRU.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## AP FC 2020 : MISE À JOUR DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME « FONDS DE CONCOURS 2020 »

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°03-03-2020-027 en date du 3 mars 2020 relative à la création de l'autorisation de programme 20-07 AP FONDS DE CONCOURS 2020,

Vu la délibération n°14-12-2020-028 en date du 14 décembre 2020 relative à l'actualisation des fonds de concours 2020,

Vu la délibération n°14-12-2020-031 relative à la mise à jour de cette autorisation de programme,

Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,

Après en avoir délibéré,

**EST INFORME** de la nécessité de mettre à jour l'autorisation de programme (AP) FONDS DE CONCOURS 2020 en reportant les crédits de paiement (CP) non consommés de 2021 sur le CP de 2022.

**DECIDE** de mettre à jour l'AP FONDS DE CONCOURS 2020 comme suit :

| N° AP                      | Libellé                | Montant de l'AP | CP 2020  | CP 2021   | CP 2022   |
|----------------------------|------------------------|-----------------|----------|-----------|-----------|
| 20-07 AP FONDS DE CONCOURS | Fonds de concours 2020 | 324 324 €       | 22 966 € | 131 261 € | 170 097 € |

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 15 décembre 2021

Pour extrait conforme

Le 16 décembre 2021

Le Président

M. Didier REVEAU